

Nanterre université :
rigueur et préfabrication en réponse à l'urgence et au retard de l'administration

Géraud KERHUEL

Étudiant en master 2 Recherche

École nationale supérieure d'architecture de Versailles

Au début des années 1960, le nombre d'étudiants s'inscrivant à la faculté des lettres de l'université de Paris ne cessant de croître, la situation devint alarmante : sans nouveaux locaux, l'université n'est pas en mesure d'accueillir l'ensemble des personnels et des étudiants pour l'année 1964-1965. Un terrain de 33 hectares à Nanterre-La-Folie intéressant l'Éducation nationale depuis la fin des années 1950 devait recevoir de nouvelles constructions. Propriété du ministère des Armées, il était jusque-là occupé par l'Établissement central de matériel aéronautique et ne sera finalement libéré, et seulement en partie qui plus est, que le 15 décembre 1963 alors que les premiers bâtiments devaient être terminés seulement huit mois plus tard. Jacques Chauliat avait été choisi comme architecte de l'opération le 1er octobre 1962. Avec son frère Jean-Paul, ils avaient déjà travaillé sur des projets de logements industrialisés. Compte tenu des délais impartis, ils conçurent la future université avec une grande rigueur : les bâtiments seraient implantés suivant la libération des tranches de terrain par l'armée, une trame constructive générale permettrait de rationaliser les études pour réduire les délais, et des éléments préfabriqués faciliteraient l'édification. La première tranche de la faculté des lettres fut mise en service en novembre 1964, et le projet fut publié comme un défi relevé grâce à la préfabrication.

Dans une situation aussi urgente, la résidence étudiante devait être livrée pour la rentrée universitaire 1965-1966. L'importance des constructions obligea les architectes à organiser un concours entre différents procédés de construction, remporté par la Cimt-Quillery. Elle proposait un système de coulage du béton par banches et plateaux chauffants pour accélérer le temps de séchage, et des panneaux de mur-rideau conçus par Jean Prouvé. Ces solutions ont permis de bâtir, en huit mois seulement, 1400 chambres répartis en quatre ensembles de bâtiments.

La faculté de droit et l'annexe de l'Institut d'études politiques furent édifiées avec les mêmes méthodes que celles utilisées pour la faculté des lettres. Rigueur et préfabrication permirent donc à Jean-Paul et Jacques Chauliat de livrer en des délais très courts des ensembles très importants, mais dans lesquels la décoration se limita au seul travail plastique des pignons, et dont la réception fut très critique : les contestations étudiantes de l'année 1968 se sont fait l'écho de l'image négative du campus que les journalistes avaient comparé à Sarcelles.